

Dates d'ouverture des plans d'eau à réglementation particulière 2017

LACS, BARTHE, TOUTES LES ESPÈCES _____ 5 mai au 4 septembre
DE LA BELLE, *limite de 2 prises par pêcheur
DES PRUNES,
Sans nom #50187:

LAC BAZINET: TOUTES LES ESPÈCES _____ 9 juin au 4 septembre

LAC BECQUET: DORÉ _____ Les mardis et vendredis compris entre le **1^{er} juillet** et le 4 sept
*OMBLE & TOULADI _____ Les vendredis et mardis compris entre le 4 mai et le 4 sept
AUTRES ESPÈCES _____ Les mardis et vendredis compris entre le 1^{er} juillet et le 4 sept

LAC CANOT: Les eaux du lac et l'émissaire du lac, à partir du pont du chemin de l'Hydro-Québec sur une distance de 100 mètres vers le lac Canot.
TOUTES LES ESPÈCES _____ du 2 juin au 4 septembre

LAC ÉMERIL: TOUTES LES ESPÈCES _____ Les samedis et mercredis compris entre le **23 juin** et le 4 septembre

LAC HAINE: DORÉ _____ Les dimanches et lundis compris entre le **1^{er} juillet** et le 4 sept
OMBLE & TOULADI _____ 5 mai au 4 septembre
AUTRES ESPÈCES _____ Les dimanches et lundis compris entre le 1^{er} juillet et le 4 sept

LAC HODIESNE DORÉ _____ Les dimanches et lundis compris entre le **19 mai** et le 4 sept
OMBLE & TOULADI _____ 5 mai au 4 septembre
AUTRES ESPÈCES _____ Les dimanches et lundis compris entre le 19 mai et le 4 sept

LAC JEANNINE: DORÉ _____ **1^{er} juillet** au 4 septembre
OMBLE & TOULADI, Les samedis compris entre le 5 mai et le 4 septembre
AUTRES ESPÈCES _____ Les samedis compris entre le 5 mai et le 1^{er} juillet;
et tous les jours du 1^{er} juillet au 4 septembre.

LAC LANDRY TOUTES LES ESPÈCES _____ 5 mai au 4 septembre

LAC MARIE-ANTOINETTE:

TOUTES LES ESPÈCES _____ **Les samedis et mercredis** compris
entre le **21 juillet** et le 4 septembre

RIVIÈRE MITCHINAMECUS: SANCTUAIRE DURANT UNE PÉRIODE DE L'ANNÉE

- 1) **La partie comprise entre un point situé à 600 mètres en amont du Dépôt-Carrier et le lac Long** _____ TOUTES LES ESPÈCES _____ (*Rivière*) _____ 26 mai au 14 août
- 2) **La partie comprise entre le Dépôt-Carrier un point situé à 600 mètres en amont** _____ TOUTES LES ESPÈCES _____ (*Dépôt*) _____ 9 juin au 14 août

LACS TURNBULL:

DORÉ _____ **1^{er} juillet** au 4 septembre

&

OMBLE & TOULADI _____ Les samedis compris entre le

PETIT TURNBULL:

5 mai et le 4 septembre

AUTRES ESPÈCES _____ Les samedis compris entre le 5 mai
et le 1^{er} juillet; et tous les jours
du 1^{er} juillet au 4 septembre

LACS WATERLOO:

&

BROCHET & DORÉ _____ 2 juin au 31 octobre

PETIT WATERLOO:

LACS À LA MOUCHE SEULEMENT:

- *LAC CONNOR
- *LAC OVEN OU JEAN
- *LAC DES NYMPHES
- *LAC ROGNON
- *LAC MOULINET
- *LAC DU COMTÉ
- *LAC OPOTAÏ (des Sables)

TOUTES ESPÈCES _____ 5 mai au 4 septembre